

Marie-Sophie Desaulle, réélue présidente de la FEHAP

« Je suis convaincue de la force de notre modèle privé solidaire »

-
- **Le Conseil d'administration de la FEHAP s'est réuni le mercredi 22 mai pour élire son nouveau bureau.**
 - **Les adhérents de la FEHAP ont renouvelé leur confiance à Marie-Sophie Desaulle, qui a été reconduite dans ses fonctions de présidente.**
 - **Ce nouveau mandat sera placé sous le signe de la créativité et du volontarisme pour imposer définitivement le secteur privé solidaire en modèle de référence.**
-

Paris, le 31 mai 2024 – Marie-Sophie Desaulle, élue présidente de la FEHAP en 2019, est réélue en tant que membre du conseil d'administration. Elle est reconduite à la tête de la fédération pour une durée de deux ans (renouvelable).

Durant son premier mandat, Marie-Sophie Desaulle a fait face à de nombreuses turbulences avec, en premier chef, celle de la crise covid. Sa détermination et son opiniâtreté lui ont permis de braver les tempêtes. Ce chapitre qui s'ouvre vient renforcer sa volonté de voir le secteur associatif occuper la place qu'il mérite, quel que soit le secteur, quel que soit le métier, quel que soit l'accompagnement.

Quatre priorités pour intensifier la défense du secteur privé solidaire

Tout en s'inscrivant dans une démarche de continuité, Marie-Sophie Desaulle propose une feuille de route ambitieuse qui s'appuie sur quatre priorités :

Sécurité financière et durable – avec pour ambition de garantir une santé financière pérenne pour tous les établissements de soin et d'accompagnement. Avec ses adhérents, la fédération compte peser et nourrir les débats avec les pouvoirs publics en contribuant à revoir les modèles de financements.

Défense des professionnels – la FEHAP doit obtenir pour ses professionnels la reconnaissance qu'ils méritent. Elle mènera les batailles nécessaires sur le terrain des revalorisations, mais aussi sur celui de la construction d'une convention collective unique étendue (CCUE) qui n'oublie personne et répond aux attentes de tous les secteurs.

Contact presse

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles – maryse.dewever@fehapa.fr 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Représentation des personnes soignées et accompagnées – le secteur privé solidaire puise sa genèse dans l'implication de la société civile. Les personnes soignées et accompagnées et leurs familles doivent occuper une place prépondérante. Pour la présidente, il faut faire plus et mieux dans ce domaine pour devenir un exemple à suivre.

Réorganisation - La FEHAP souhaite bâtir une stratégie de défense plus collective afin que la pluralité des secteurs représentés se transforme en force de frappe percutante et plus efficace. Cela suppose de revoir le mode de fonctionnement de la fédération avec pour objectif de réinventer nos process de travail collaboratif.

« La santé est le sujet de préoccupation n°1 des français. Le privé solidaire est un pilier de notre système de santé. Sans lui, il s'effondre. Nous sommes agiles et innovants. Avec une organisation souple et soucieuse du bien-être des professionnels, nous sommes attractifs. Que vouloir de plus ? De la reconnaissance et un traitement à la hauteur de notre valeur. C'est le combat que je mènerai avec force et conviction ces prochaines années. Je m'y engage avec passion et détermination. », déclare Marie-Sophie Desaulle.

A propos de la FEHAP

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 300 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance ... emploient près de 351 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse, alliant gestion privée et service public, place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées. www.fehap.fr

Contact presse

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles – maryse.dewever@fehap.fr 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30